

BRUXELLES - BRABANT WALLON
GROUPEMENT des PARLEMENTAIRES
RAPPORT ANNUEL 2025-2026.

1. Composition.

M. DE GREEF Jean Louis (Les Phoenix de Villers-La-Ville 2710) – M. DE ROY Olivier (Royal IV Brussels 1423) - M. DUJARDIN Claude (Great Garlic 2669) - M. GILLARD Patrick (Royal Excelsior Brussels 0959) - M. LAMY Yves (Anderlecht Basketball 2204), jusqu'au 31/12/2025 - M. MONSIEUR Laurent (RPC Anderlecht 1795) - M. MUYLAERT Fabien (Royal Nivelles BB 0400) - M. VAN WALLENDael Yves (United Basket Woluwe 2576).

2. Elections.

Lors de l'Assemblée provinciale du 27 mai 2025,
M. VAN WALLENDael Yves, membre sortant, a été réélu pour un mandat de 5 ans.
M. DE ROY Olivier, membre coopté, a été élu pour un mandat de 5 ans.
M. GOOSSENS Olivier, membre coopté, n'a pas été élu.

3. Composition du Bureau pour la saison 2025-2026.

M. VAN WALLENDael, Yves, président.
M. GILLARD Patrick, vice-président.
M. DUJARDIN Claude, trésorier.
M. DE GREEF Jean Louis, secrétaire.
M. DE ROY Olivier, secrétaire-adjoint.

4. Présences.

Depuis le rapport annuel 2024-2025, le groupe Parlementaires BBW s'est réuni 9 fois

Membres	Présences	Excusés
M. DE GREEF	7	2
M. DE ROY	9	/
M. DUJARDIN	9	/
M. GILLARD	7	2
M. LAMY (jusqu'au 31 décembre 2025)	5	/
M. MONSIEUR L.	6	3
M. MUYLAERT F.	7	2
M. VAN WALLENDael	9	/

Les absences excusées sont dues à des obligations professionnelles et sportives, des maladies, des congés, des problèmes techniques ou des missions fédérales.

M.M. DELCHEF Jean-Pierre (Président du CdA / AWBB), MONSIEUR Olivier (Président du CP / BBW) et à partir du 1er janvier 2026, LAMY Yves (membre du Conseil Judiciaire Provincial) se firent un devoir d’être présents à plusieurs reprises à nos réunions à titre d'invités. Nous les en remercions très vivement.

5. Représentation dans les départements nationaux Basketball Belgium et régionaux AWBB.

M. ANDREU J. (Ecole Européenne 2352) instructeur FIBA.

M. DUJARDIN C. (Great Garlic 2669) à la Commission financière de l’AWBB (présidence) et à la Commission licences de Basketball Belgium.

M. MASSLOW S. (Royal Canter Schaerbeek 1336) au Département arbitrage AWBB.

M. MESPOUILLE JP. (BCD Wavre 1083) au Département Compétition Basketball Belgium.

M. MONSIEUR O. (Royal Nivelles BB 0400) au Département Relations avec les CP de l’AWBB.

M MUYLAERT P. (Royal Castors Braine 0130) au Département Détection et Formation AWBB.

Mme. ROMEYNS D. (B.B.C. Braine-le-Château 1375) au Département Relations avec les CP de l’AWBB.

Mme VANTHIENEN S. (Royal Linthout BC W.S. 1610) au Département Mini-Basket de l’AWBB.

M. VAN WALLENDael Y. (United Basket Woluwe 2576) à la Commission législative de l’AWBB.

M. MONSIEUR L. (RPC Anderlecht 1795) 3X3

6. Assemblées générales (AWBB).

Les membres du groupe siégeant aux Assemblées générales, qui sont au nombre de trois par saison, sont désignés à tour de rôle en tenant compte de leurs disponibilités.

Les Assemblées générales sont composées des 30 parlementaires, dont 7 représentants de Bruxelles-Brabant Wallon.

Ces derniers, mandataires du groupe, émettent leurs votes, idéalement mais non exclusivement, en fonction des décisions collégiales de l’ensemble du groupe.

Membres	Assemblée du 14 juin 2025	Assemblée du 22 novembre 2025	Assemblée du 21 mars 2026
M. DE GREEF	P (+ procuration de Laurent MONSIEUR)	P	P
M. DE ROY		P (+ procuration de Yves VAN WALLENDael)	
M. DUJARDIN	P	P	P (+ procuration de Fabien Muylaert)
M. GILLARD		P	P
M. LAMY (jusqu'au 31/12/2025)	P	P	
M. MONSIEUR L		P	P
M. MUYLAERT F.	P	P	
M. VAN WALLENDael	P (+ procuration de Patrick GILLARD)		P (+ procuration de Olivier DE ROY)

Principales décisions des Assemblées générales

1. Lors de l'Assemblée générale du 14 juin 2025, les parlementaires se sont accordés sur :
 - L'instauration du règlement 3X3
 - La qualification des jeunes joueurs
 - La non-indexation de la licence collective
 - La répartition du solde de l'article PF18
 - Les modalités de montée et descente en régionale
2. Lors de l'Assemblée générale du 22 novembre 2025, les parlementaires se sont accordés sur :
 - L'approbation du budget 2026
 - L'indexation du TTA au 1er janvier 2026
 - L'approbation des propositions des modifications visant les articles PC42ter et PC 90
 - Le refus de prévoir un financement alternatif du projet de labellisation des clubs de l'AWBB en cas d'absence de subside par la Communauté française en 2026.
3. Lors de l'Assemblée générale du 21 mars 2026, les parlementaires se sont accordés sur :
 - L'approbation du bilan 2025
 - Les propositions de modifications du ROI
 - La neutralisation de la licence collective
 - Le calendrier 2026-2027
 - Les catégories d'âge 2026-2027
 - Les adaptations au règlement des championnats de jeunes régionaux 2026-2027
 - Les nouvelles modalités d'homologation des terrains

Notons également que :

- Suite à l'Assemblée du 21 mars 2026 et sur proposition du Conseil d'administration, la Commission législative a entériné l'entrée en vigueur immédiate des modifications des dispositions des articles :
 - PA 75 quater (dénomination des équipes créées par association de clubs),
 - PJ65 bis (procédure de récupération des cotisations impayées)
 - PM8 (rédaction de la liste des membres).

7. Activités du Groupe des Parlementaires.

Comme chaque année, lors de nos réunions, nous examinons ce qui se passe dans notre province et nous essayons de résoudre les problèmes rencontrés par nos clubs. A chaque séance, nos représentants dans les différents départements nous font un compte-rendu des réunions auxquelles ils ont assisté. Les rapports des autres départements et les procès-verbaux du Conseil d'Administration sont commentés. Les nombreuses modifications statutaires, l'étude du budget et du bilan de l'A.W.B.B. font l'objet de débats assez longs. Les travaux de la Commission législative et de la Commission financière nous aident dans les travaux de préparation des Assemblées générales.

Les sujets suivants ont été abordés, discutés et, dans la plupart des cas, résolus ou ont trouvé écho auprès des instances supérieures. Les détails de nos débats et les suites réservées à nos requêtes figurent dans nos divers procès-verbaux publiés généralement dans la Newsletter du 2ème vendredi qui suit la date de notre réunion mensuelle et consultables sur les sites internet <https://www.awbb.be> et <https://basket-brabant.be> :

Sujets abordés durant la saison 2025-2026 :

- Feedback de l'Assemblée régionale du 14 juin 2025
- Demande de rectification du tableau des montées et descentes publié par le Comité provincial
- Dépôt de la candidature de Monsieur Fabien Muylaert, Parlementaire, auprès du département Détection et formation
- Demande d'informations auprès de l'AWBB sur le nouveau règlement d'homologation des terrains
- Plaquette GD - Mise en application cette saison - Communication aux clubs : demande d'informations auprès de l'AWBB
- PC53 Ter : listes de joueurs – impact – discordances - Info parue dans la Newsletter 1123 du 1er août 2025
- Nouvelles règles U14 fixées par la Direction Technique, parues dans la newsletter n°1125 du 15 août 2025 : le groupement a transmis ses questions à la Direction, sur :
 - la parution tardive des règles
 - l'impact sur l'arbitrage
 - l'information correcte aux clubs
 - Désaffiliation du joueur professionnel autre que jeune
 - Passage d'un joueur d'un club AWBB vers un club BVL (ou inversement) :
 - Ajustements en championnat U10 et U12 : absence d'informations claires de la part du département du CP
 - PC1 : Arbitres. Le Groupement s'est interrogé sur les modes de calcul dudit PC. Des demandes d'éclaircissement du texte et de suppression des mois 05 et 08 ont été introduites
 - PC89 : Qualification des joueurs d'âge: complexité des contrôles
 - Question posée au Comité Provincial sur la signification des forfaits administratifs qui sont infligés, application du PC 73 ?
 - Suivi des discussions du Groupe de travail « Réforme du championnat jeunes régionaux »
 - Interrogations sur les modalités de création de la TDW2
 - Discussion à propos de la fusion des séries du championnat provincial U21 Elites sans accord préalable du Groupement des Parlementaires, requis, même en cas d'adhésion de tous les clubs concernés
 - Question du CPBBW adressée au Groupement au sujet de la désignation d'un arbitre pour un match impliquant le club auquel il est affecté
 - Réflexion à propos des effets d'absence de rapport d'arbitre sur des incidents graves de match, dans les délais prescrits par la Partie Juridique. Si pas de rapport, pas de déclenchement de procédure disciplinaire possible
 - Discussions autour la possibilité de rectifier ou non une feuille de match électronique après le début de la rencontre, en cas d'erreur « matérielle »
 - Examen d'un dossier d'annulation d'un forfait par le Conseil d'appel
 - Examen du budget 2026
 - Etat d'avancement des travaux de réforme du championnat jeunes régionaux
 - Question posée au CDA sur le mode de calcul des indemnités de déplacement
 - Question posée au CDA sur l'obligation dans le chef des Comités provinciaux de transmettre les règlements des playoffs
 - Question posée au CDA sur la justification des dérogations accordées pour désaffiliation administrative
 - Examen des points figurant à l'ordre du jour de la séance de l'Assemblée générale du 22 novembre 2025
 - Forfait général d'une équipe : automatisation du processus via Big Captain, demande d'information envoyée à l'AWBB
 - Mode de calcul du PC1 : feedback de la réunion CDA-CP

- Feedback de l'Assemblée générale du 22 novembre 2025
- Discussions autour de l'application du PA 48, point f
- Proposition de modification statutaire du PC 76.2
- Interrogation sur la remise d'un match accordée par le CPBBW le jour même de la rencontre
- Réflexions sur la problématique des remises de rencontres pour mauvaises conditions météorologiques et demande de révision de l'heure d'évaluation de la situation auprès du CDA
- Suspension d'office le match suivant une exclusion – Proposition de modification statutaire - Discussion
- Dossier de suspension d'un coach – Evocation possible au CDA - Demande d'information au CDA
- Examen des points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 21 mars 2026
- Forfait administratif – Erreur PC53
- Examen des questions posées par le Comité Provincial au sujet de :
 - la détermination de l'équipe pouvant accéder à la compétition jeunes régionaux
 - la compétence du Comité provincial pour l'application du PC 76 : arrêt de rencontre HP1 pour matériel défectueux
 - Réflexions sur la motivation de la date butoir des désaffiliations administratives (31 décembre)
 - Réflexions sur un grave incident lors d'un match P2H, sans suite vers le Conseil judiciaire provincial, en raison de l'absence de rapport d'arbitre
 - Feedback de l'Assemblée générale du 21 mars 2026

8. Tableau de renouvellement des mandats.

Nous basant sur les statuts et notamment concernant le renouvellement par tiers, nous rappelons ci-après le tableau des sortants et rééligibles pour les prochaines années :

En 2026 : M. GILLARD.

En 2027 : MM. DE GREEF – DUJARDIN.

En 2029 : MM MONSIEUR L. - MUYLAERT F.

En 2030 : MM. VAN WALLENDael – DE ROY

Arrêté le 29 avril 2026.

Le Secrétaire,

Jean Louis DE GREEF

Le Président,

Yves VAN WALLENDael